

Décédé à Québec le 23 février 1762
d. banc en sorte qu'il y ait trois bances entre yceluy et l'oeuvre de la d. Eglise, en cas de refus des d. marguilliers permis au d. sieur de Villeray d'en faire faire un de pareille grandeur et largeur que les deux qui y sont à présent et le placer dans l'endroit marqué par notre ordonnance, et luy sera tenu compte de ce qui sera par luy déboursé en déduction du prix qu'il payera annuellement pour le d. banc le plus que nous avons fixé au prix du banc le plus proche. Mandons, etc. Fait et donné à Québec en notre hotel le 27e jour de février 1707.—Raudot (79).

M. Rouer de Villeray déceda au printemps de 1711 (80).

M. Rouer de Villeray avait épousé, à Québec, le 1er septembre 1689, Marie-Louise Le Gardeur de Tilly, fille de Charles Le Gardeur de Tilly et de Geneviève Juchereau de Maur.

Elle déceda après 1722 puisqu'en cette année elle donnait son consentement au mariage de son fils avec Marie-Madeleine Foulon dit Dumont.

Enfants :

I

LOUIS ROUER DE VILLERAY

Né à Québec le 3 août 1690.

Le 10 février 1693, son parrain, le gouverneur de Frontenac, lui faisait un joli cadeau en lui concédant le lac Métis, aussi connu sous le nom de lac Kesquabequiac.

“ Nous, disaient MM. de Frontenac et Bochart Cham-pigny, en vertu du pouvoir à nous conjointement donné par Sa Majesté, avons au dit Louis Rouer, ses successeurs ou ayans cause, donné, accordé et concédé, donnons, accordons et concédonns par ces présentes, en pleine propriété à perpétuité le dit lac appelé Mitis, avec une lieue de terre

(79) Ordonnances des Intendants, cahier 1er, folio 90.

(80) On ne trouve l'acte de sépulture de M. Rouer de Villeray ni à Québec, ni à Sainte-Foy ni à Saint-Laurent. Le 23 février 1711, M. de Villeray assistait à une séance du Conseil Supérieur. Le 1er juillet 1711, sa veuve, Marie-Louise Le Gardeur de Tilly, demandait élection de tutelle à ses mineurs. M. Rouer de Villeray est donc mort entre le 23 février et le 1er juillet 1711.